

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan numérique pour l'éducation : 16 collèges de plus seront connectés dès 2015

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Comme l'a annoncé le Président de la République le 7 mai dernier, 500 écoles et collèges seront connectés dès 2015, marquant la première étape du plan numérique pour l'éducation. Ce sont ainsi plus de 70 000 élèves et 8 000 enseignants qui expérimenteront, dès la rentrée prochaine, de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage grâce au numérique.

Dans l'académie, 16 collèges ainsi que les écoles des réseaux REP et REP + de ces collèges, ont été sélectionnés :

- le collège de Sancerre (18) et les 3 écoles de Sancerre
- le collège Edouard Vaillant à Vierzon (18)
- le collège Gérard Philippe à Aubigny-sur-Nère (18)
- le collège Le Grand Meaulnes à Bourges (18)
- le collège Irène Joliot-Curie à Mehun-sur-Yèvre (18)
- le collège Jean Renoir à Bourges (18)
- le collège Julien Dumas à Nérondes (18)
- le collège Joachim du Bellay à Authon-du-Perche (28)
- le collège Jean Monnet à La Loupe (28)
- le collège des Petits Sentiers à Lucé (28)
- le collège Louis Armand à Dreux (28)
- le collège Rosa Parks à Châteauroux (36)
- le collège Denis Diderot à Issoudun (36)
- le collège Hervé Faye à Saint-Benoit-du-Sault (36)
- le collège Antoine de Saint-Exupéry à Eguzon-Chantôme (36)
- le collège Jean Moulin à Saint-Gaultier (36)

Madame la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem, avait lancé le 10 mars dernier un appel à projets pour sélectionner ces écoles et collèges pionniers.

Les élèves et les enseignants se verront dotés d'équipements mobiles et de ressources numériques. Les enseignants bénéficieront d'une formation spécifique aux usages pédagogiques du numérique. Les collectivités seront accompagnées par les services du rectorat pour l'acquisition des équipements et leur intégration dans l'environnement scolaire.

Les équipements seront financés à la fois par l'Etat et par les collectivités territoriales; ces dernières conservant à leur charge la mise en place de l'infrastructure nécessaire (cohérence des réseaux, wifi et très haut débit pour un usage massifs du numérique).

Cette première étape du plan numérique apportera des enseignements précieux pour préparer sa généralisation à partir de la rentrée 2016, au service de la réussite de tous les élèves.